



Fondation Prince Laurent
Stichting Prins Laurent

JOURNAL DE LA FONDATION PRINCE LAURENT

EDITORIAL

IL Y A CIRQUE ET CIRQUE

Depuis sa création, la Fondation Prince Laurent s'est donné pour but et pour combat de défendre le bien-être de l'animal dans le rôle qu'il peut jouer au bénéfice du bien-être de l'homme. Il s'agit-là de sa préoccupation essentielle, quels que soient les domaines dans lesquels les animaux entrent en jeu.

Son attention se porte ainsi sur le monde du cirque que certaines associations de défense de l'environnement ou de protection animale veulent combattre, estimant que bon nombre de cirques n'offrent pas les garanties de confort et de soins indispensables aux animaux qu'ils emploient.

Alors que la Fondation Prince Laurent s'apprête à accueillir les chevaux et le spectacle de haute école de Lucien Gruss lors de son gala du 29 novembre prochain au Domaine de Louvranges, j'ai estimé devoir préciser sa position concernant les polémiques existant autour de certains cirques, du travail qu'ils exigent de leurs animaux et des soins qu'ils leur apportent. Car il est bien évident qu'il y a cirque

et cirque et que tous ne sont pas à mettre dans le même panier.

En la matière, la Fondation n'a jamais voulu avoir une politique abolitionniste mais bien une attitude évolutionniste en fonction de la situation propre à chaque cirque, pris individuellement. Il s'agit là d'une de ses préoccupations majeures et elle considère, sans aucune exception, que le cirque n'a de valeur et ne peut être admis en tant que tel que si les animaux qu'il emploie sont parfaitement bien traités.

Le Cirque Gruss qui nous présentera en novembre quelques-uns de ses numéros exceptionnels mettant en scène des chevaux, remplit ces exigences et répond à tous les critères de qualité que nous réclamons.

Afin de parer aux objections de certains

Lucien Gruss et ses chevaux, dans un époustouflant ballet équestre.

détracteurs de cirques qui auraient pu critiquer notre attitude positive vis-à-vis du cirque Gruss, je suis allé moi-même, à l'improviste et incognito, visiter ses installations et approcher ses animaux. En tant que vétérinaire, je puis vous assurer que ce que j'y ai vu m'a conforté et m'a rassuré dans mon sentiment que le Cirque Gruss est digne de la plus grande considération et de toute notre confiance. Les animaux y respirent la santé et le personnel témoigne à leur égard de gentillesse tout en leur assurant les soins appropriés.

J'ajouterai à l'attention de tous ceux qui désapprouvent l'existence des cirques, de ne pas oublier que ceux-ci ont un rôle éminemment éducatif pour les générations d'enfants dont

les yeux ont pétillé d'admiration et de bonheur en découvrant ce genre de spectacle. N'y a-t-il pas plus grand plaisir que d'emmener ses bambins passer une après-midi au cirque !

Il serait déplorable que des cirques aussi remarquables que le Cirque Gruss doivent subir les contrecoups de la mauvaise réputation de certains de leurs concurrents qui ne respectent pas les règles du jeu et n'offrent pas à leurs animaux le bien-être légitime auquel ils ont droit.

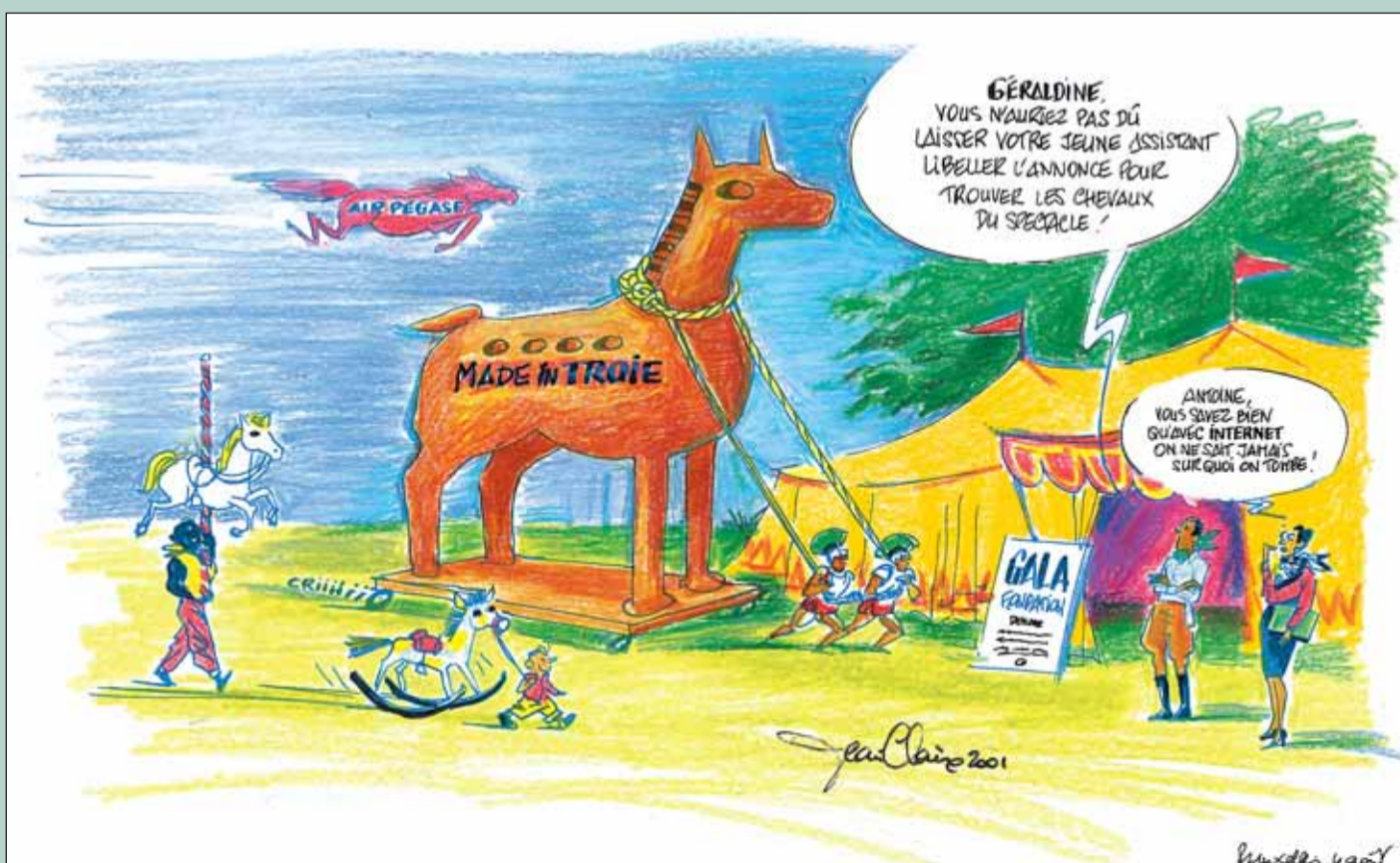
Contre de telles mauvaises pratiques, nous nous devons de mener une bataille rangée pour empêcher à tout prix leur multiplicité et leur développement.

La Fondation Prince Laurent est d'ailleurs intervenue en ce sens, en décembre dernier auprès de la Commune d'Evere confrontée sur son territoire au problème d'un cirque en faillite dont les animaux n'étaient plus nourris, pour lui proposer une assistance vétérinaire et une aide alimentaire en cas de besoin.

Il est bien évident que de tels cirques doivent être condamnés et que la Fondation doit agir en ce sens.

Le bref exemple du cirque Gruss et de ce cirque en faillite, tous deux à l'opposé l'un de l'autre, doit nous inciter à être prudents quant à nos jugements de valeur sur l'opportunité de telles institutions de spectacle et nous pousser à être vigilants dans notre souci de veiller au bien-être de leurs animaux. Souhaitons que le monde du cirque puisse prendre le cirque Gruss comme le modèle à suivre quant à la manière dont il soigne et traite ses animaux. ■

Dr Jean BASTIEN
Administrateur délégué



SOMMAIRE

Editorial.....	p1
Du côté de nos dispensaires	p2
La Fondation et son Président sur le terrain	p3
Du côté de la PBMA	p4
Equine Research & Welfare Fund	p5
Les awards 2001	p6
Tribune de la Fondation Prince Laurent	p7
Aidez-nous	p8
A l'agenda	p8
Carnet d'adresses	p8

DU CÔTÉ DE NOS DISPENSAIRES

15 septembre 2001

L'OUVERTURE DU DISPENSAIRE "NELLO ET PATRASCHE" A ANVERS

L'automne 2001 marque un tournant pour la Fondation Prince Laurent qui démarre ses activités en région flamande par la création de son dispensaire d'Anvers, ce 15 septembre 2001.

Faisant suite à la création des dispensaires de Bruxelles et Liège, en 1995 et 1997, le premier dispensaire en Flandre de la Fondation Prince Laurent ouvre ses portes à Hoboken, dans un quartier en pleine mutation sociale et en pleine rénovation urbanistique, pour offrir une médecine vétérinaire de qualité aux animaux malades ou blessés des personnes défavorisées de notre société.

Pose de la première pierre au printemps dernier

Dès avant qu'il ne soit opérationnel, notre dispensaire d'Anvers a déjà fait parler de lui puisque S.A.R. le Prince Laurent, Président de la Fondation, a procédé symboliquement à la pose de la première-pierre du bâtiment, le 20 avril dernier, en présence de Monsieur Camille Paulus, Gouverneur de la Province d'Anvers et de Madame Léona Detiège, Bourgmestre de la Ville d'Anvers, mais aussi de mouvements impliqués dans la défense des animaux

ainsi que de nombreux habitants du quartier. Cette cérémonie donna à notre président l'opportunité de remercier les autorités communales d'Anvers, le CPAS et la société de développement locale d'Hoboken ("Buurtonwikkelingsmaatschappij") pour leur appui et leur collaboration dans la concrétisation de ce projet, combien indispensable pour les plus défavorisés de la région flamande.

Tout comme ses aînés de Bruxelles et de Liège, le dispensaire d'Anvers, équipé de matériel à la pointe du progrès technologique, est accessible, moyennant une inscription annuelle de 250 FB, aux personnes (minimexées, indigentes ou sans-abri) dont le revenu mensuel n'excède pas 26.000 FB pour un isolé et 33.000 FB pour un couple. Et bien évidemment, il n'est pas réservé qu'aux seuls habitants de la région anversoise mais bien à toute personne résidant en Belgique et qui répond aux critères d'admission.

L'ouverture du dispensaire d'Anvers répond à un véritable besoin en Flandre. Il était grand temps que nous répondions à cette attente en espérant que le dispensaire Nello et Patrasche connaîtra très rapidement un taux de fréquentation comparable à ceux de ses grands frères. ■



Le Dr Jean Bastien, Administrateur délégué de la Fondation, entouré de M. Erik Mondron et de Mme Isabelle Van Coillie, administrateurs, lors de la réception offerte à l'issue de la pose de la première pierre.



S.A.R. le Prince Laurent, lors de la séance académique, en compagnie de M. Camille Paulus, Gouverneur de la Province d'Anvers et de Mme Léona Detiège, Bourgmestre de la Ville d'Anvers.

Les infrastructures de "Nello et Patrasche"

Installé sur une surface de 140 m² le dispensaire d'Anvers dispose de deux salles de consultation, d'une salle d'opération, d'un local de radiologie et d'une salle d'hospitalisation pour les soins intensifs, capable d'hospitaliser sept animaux simultanément. Outre une salle d'attente, un secrétariat et un bureau d'accueil, le bâtiment dispose à l'arrière d'un jardin aménagé et clôturé pour pouvoir sortir les animaux qui doivent temporairement séjourner au dispensaire.

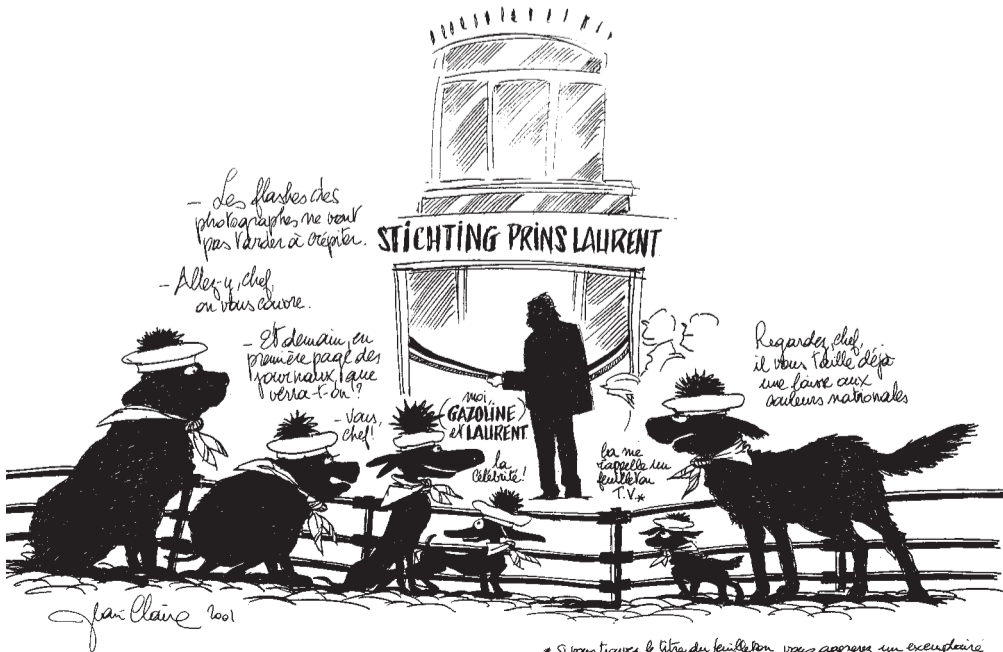


Un furet abandonné malade dans la rue, a été recueilli par notre dispensaire de Bruxelles. Entièrement guéri grâce aux bons soins de nos vétérinaires, il a déjà trouvé un nouveau maître.

Dernière minute

Nos dispensaires peuvent désormais prodiguer des soins préventifs

Jusqu'à présent les dispensaires vétérinaires de la Fondation Prince Laurent ne pouvaient dispenser que des soins curatifs (consultations, délivrance de médicaments gratuits et chirurgie) aux animaux de compagnie des personnes défavorisées, la profession vétérinaire considérant qu'il s'agissait, de par la gratuité des soins, d'une concurrence déloyale. Mais aujourd'hui, à notre grande satisfaction, cette époque est révolue puisque l'Ordre des Vétérinaires lui-même nous autorise désormais à pratiquer les soins préventifs (vaccinations, castrations et stérilisations), partant du principe que si les personnes dans le besoin n'avaient pas les moyens de faire soigner leur animal en cas de maladie, elle n'avaient pas davantage les moyens de payer des soins préventifs et n'iraient certainement pas chez des vétérinaires privés pour des interventions fort chères au demeurant. Estimant qu'il n'est pas possible de pratiquer une médecine vétérinaire de qualité si l'on n'assure pas les soins préventifs en même temps que les soins curatifs, l'Ordre des Vétérinaires a dès lors insisté pour que les dispensaires de la Fondation puissent ainsi étendre leur pratique aux soins préventifs.



LA FONDATION ET SON PRÉSIDENT SUR LE TERRAIN

LE CENTRE D'HIPPOTHERAPIE EQUITATUS PROMPTUS FETE SON 5EME ANNIVERSAIRE

Le 22 avril 2001, S.A.R. le Prince Laurent a rendu visite au Centre d'hippothérapie pour handicapés "Equitatus Promptus" de Belsele (Saint-Nicolas) pour rendre hommage au travail effectué depuis cinq

ans par cette ASBL qui prend en charge des handicapés moteurs et mentaux, enfants et adultes, leur permettant ainsi, grâce à l'hippothérapie, d'accéder à un meilleur équilibre de vie.



S.A.R. le Prince Laurent félicite un jeune élève.



S.A.R. le Prince Laurent en compagnie (de gauche à droite) de M. Piet De Backer, administrateur, et de M. Jacky Boeykens, président d'Equitatus Promptus.

Notre Président s'est vivement intéressé au travail bénévole effectué par des cavaliers et une kinésithérapeute qui assurent ainsi l'encadrement d'une quarantaine de personnes handicapées et leur procurent, grâce à un contact étroit avec les chevaux ou les poneys, un bien-être, voire une atténuation de leur handicap.

Il a d'ailleurs souligné que l'hippothérapie constituait une excellente illustration des principes chers à sa Fondation : à savoir le respect du bien-être de l'animal en faveur du bien-être de l'homme. Et il espère que dans un proche avenir, la Fondation Prince Laurent puisse contribuer au développement de l'hippothérapie en Belgique. ■

LE CENTRE DE REVALIDATION POUR LA FAUNE SAUVAGE S'AGGRANDIT. BIRDS BAY OUVRE UNE NOUVELLE INFIRMERIE

Birds Bay, le Centre de Revalidation pour la faune sauvage de La Hulpe, agréé et subsidié par le Ministère de la Région wallonne, a inauguré, le 23 juin 2001, une nouvelle infirmerie.

A S.A.R. le Prince Laurent qui a voulu être présent pour soutenir l'action de Birds Bay à cette occasion, sa présidente, Jacqueline Vandervelden, a expliqué que la majorité des animaux recueillis, malades ou blessés, étaient des oiseaux et que 80 % d'entre eux étaient remis en liberté après guérison.

Créée en 1978, cette ASBL qui est membre de la Ligue Royale Belge pour la Protection des Oiseaux, fonctionne entièrement grâce à l'action de bénévoles qui se relayent nuit et jour pour soigner quelque 2.000 oiseaux et mammifères sauvages par an. ■

Mme Jacqueline Vandervelden, présidente de Birds Bay et M. Philippe Leblanc, Bourgmestre de La Hulpe, font découvrir à S.A.R. le Prince Laurent les nouvelles installations du centre de revalidation.



LEOPOLD A REFUSE SES CADEAUX DE COMMUNION POUR EN FAIRE DON A LA FONDATION



S.A.R. le Prince Laurent remercie Léopold et sa maman.

C'est une réception tout à fait exceptionnelle qui a eu lieu le 21 juin dernier dans les locaux de la Fondation, quand le petit Léopold Lapaille (8 ans) a remis

à notre Président, S.A.R. le Prince Laurent, une enveloppe contenant le montant des cadeaux de communion qu'il n'a pas voulu recevoir pour faire



Léopold et notre Président.

don de la somme au profit de nos dispensaires vétérinaires.

Très ému par ce geste unique dans l'histoire de la Fondation, S.A.R. le Prince Laurent a remercié chaleureusement Léopold en lui offrant son livre dédié (Suivez le Chien dans l'art et la ville). Il lui a ensuite fait visiter les locaux tout en l'invitant à participer à la vie du dispensaire de Bruxelles ; ce qui fut chose faite tout début juillet, au grand bonheur du petit garçon qui a eu la chance d'y assister à la naissance de neuf chiots.

A Léopold qui adore les animaux et qui a tout récemment recueilli un chien (Woufy) dans un refuge pour en faire son compagnon, S.A.R. le Prince Laurent a promis que son généreux cadeau servirait à développer les activités des dispensaires et à aider à soigner les animaux des plus démunis de notre société. ■

DU COTE DE LA PLATE-FORME BELGE DES METHODES ALTERNATIVES

COLLOQUE INTERNATIONAL À NAMUR
ENTRE L'HOMME ET L'ANIMAL : UNE NOUVELLE ALLIANCE ?

Les 9 et 10 mai derniers, les Facultés Universitaires Notre-Dame de la Paix, à Namur, se sont assurés la participation de la Fondation Prince Laurent pour l'organisation d'un colloque initié par ses départements Sciences, Philosophie, Sociétés et Médecine vétérinaire sur le thème "Entre l'homme et l'animal : une nouvelle alliance ?"

Partant du constat que les relations entre l'homme et l'animal semblent se modifier au fil du temps, le colloque a voulu axer la réflexion sur la distinction et la parenté entre l'homme et l'animal et sur le statut de l'animal en tant que "chose". C'est ainsi qu'il a mis en présence des vétérinaires issus de la culture occidentale et de la culture africaine mais aussi des théologiens, des philosophes, des scientifiques, des anthropologues, des éthiciens, etc...

Grâce à ces échanges interdisciplinaires et interculturels, ce colloque a voulu mettre en évidence des questions aussi fondamentales que la différence de l'animal par rapport à l'homme, les rapports entre la médecine vétérinaire et la médecine humaine, l'expérimentation animale et ses alternatives, les xénogreffes (greffes d'organes de cochon sur l'homme).

Ce qui a permis à ses participants de tenter, en guise de conclusion, une redéfinition d'une nouvelle alliance entre l'homme et l'animal pour permettre à l'un et à l'autre de coexister dans le respect et dans la différence.

La Fondation Prince Laurent a tenu à s'impliquer tout particulièrement dans ce colloque au cours duquel le Dr Jean Bastien, administrateur-délégué, a brossé un tableau des actions qu'elle mène tant sur le plan social que scientifique pour promouvoir le bien-être des animaux.

La Fondation à l'honneur

Le Dr J.P. Beaufays, Administrateur de la Fondation Prince Laurent, vient d'être nommé en tant que chargé de cours aux Facultés Universitaires Notre-Dame de la Paix à Namur pour y dispenser un cours sur les méthodes alternatives à l'expérimentation animale, destiné aux étudiants de 2ème et 3ème candidatures en médecine humaine et vétérinaire, pharmacie et biologie.

Mais ce fut aussi l'occasion pour le professeur Jean-Marie Giffroy, professeur d'éthologie aux Facultés Universitaires Notre-Dame de la Paix et administrateur de la Fondation, de développer l'histoire de la relation entre l'homme et l'animal dans les pays développés. Sans oublier l'intervention du Dr Joseph-Paul Beaufays, directeur scientifique de la PBMA, qui s'est penché sur le concept

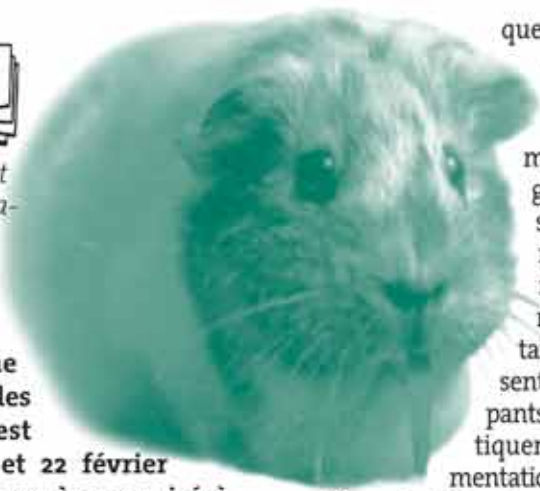
des méthodes alternatives à l'expérimentation animale en tant que nouveau modèle biomédical et qui, en guise de mot de la fin, lança l'espoir que cette nouvelle approche puisse contribuer à concilier l'amélioration de la condition humaine et le progrès scientifique en même temps que le bien-être et la dignité de l'animal. ■

LA PBMA ET INTERNICHE EN CONGRÈS
DE NOUVELLES APPROCHES
ALTERNATIVES
DANS L'ENSEIGNEMENT

Il est parfaitement possible de remplacer les dissections dans bon nombre de domaines.

La Plate-Forme belge des Méthodes Alternatives s'est associée, les 21 et 22 février derniers, à un congrès organisé à Bruxelles par Interniche (Réseau européen de personnes et de campagnes pour un enseignement dispensé avec humanité) sur le thème "Nouvelles approches didactiques dans l'enseignement des sciences de la vie".

Partant du principe que l'animal a droit à son intégrité physique ainsi qu'à un minimum de bien-être et estimant qu'il est inadmissible que l'homme s'arroge un droit inconditionnel de vivisequer ou de détruire d'autres êtres vivants, les participants ont voulu mettre à profit ce premier congrès d'Interniche pour faire un bilan de douze années d'existence de cette association internationale, née en 1988 à l'initiative d'étudiants qui ont décidé de faire valoir leur droit à l'objection de conscience contre toute obligation de pratiquer une expérience sur un animal vivant, dans le cadre de leurs études. Les participants, venus de quelque 35 pays membres d'Interniche ont ainsi pu débattre, sur des plans tant scientifique



que législatif, éthique ou pratique, de l'utilisation de l'animal dans l'enseignement et de son remplacement par des méthodes alternatives dont certaines ont été présentées aux participants désireux de pratiquer l'autoexpérimentation et d'éviter les sacrifices inutiles d'animaux tout en veillant, en cas de besoin, à utiliser des animaux morts naturellement. Et parmi ces méthodes de substitution, il convient de mettre en évidence le matériel vidéo, les disques vidéo interactifs, les systèmes informatiques, les techniques de simulation, voire les cultures in vitro de cellules ou de tissus, sans oublier le rat artificiel, en plastique et en silicone, qui permet d'entreprendre les dissections les plus performantes.

Après avoir survolé les aspects institutionnels et législatifs des problèmes liés à l'utilisation d'animaux dans l'enseignement, et en particulier dans les facultés de médecine et de science, les participants, tant scientifiques que politiques, juristes ou étudiants, sont arrivés à la conclusion optimiste qu'il est parfaitement possible de remplacer les expérimentations animales et les dissections dans bon nombre de domaines où la tradition, la routine et la méconnaissance continuent à faire ignorer les avancées des nouvelles techniques in vitro. ■

LES PUBLICATIONS DE LA FONDATION

LE BIEN-ETRE ANIMAL
VIENT DE PARAÎTRE

Le premier numéro des Publications de la Fondation, intitulé "Le Bien-Etre animal (historique et concepts)" vient de sortir de presse. Il s'agit de la première partie d'un ouvrage écrit par le professeur J.M. Giffroy et par le Dr J.P. Beaufays sur la relation entre l'homme et l'animal, sur une tentative de définition du concept de bien-être animal, ainsi que sur l'évolution de l'opinion scientifique, de la législation et de la perception philosophique en ce domaine.

Le numéro deux de cette nouvelle collection, le Bien-Etre animal (évaluation), consacré à l'étude quantitative, paraîtra dans le courant de 2002.

Le Bien-être, animal (historique et concepts) de J.M. Giffroy et J.P. Beaufays ; Ed. "Les publications de la Fondation" ; 33 pages, format A4 ; Prix de vente : 5 euros (200 FB) Disponible au siège de la Fondation Prince Laurent (av. Paul Deschanel 36-38, 1030-Bruxelles).



We are everywhere you need us to be

Real Estate markets in Europe are not static. They shift and change shape constantly under political, social, economic and technological pressure.

The opportunities that emerge as a result are when Jones Lang LaSalle's people can capture and add value.

Our role is to make it easier for owners, occupiers and investors to profit from change.

contact
Michel Pilette
Brussels
tel: +32 2 539 25 25
fax: +32 2 550 26 26
www.joneslanglasalle.be

JONES LANG
LASALLE

SOLVAY

Le rat en PVC

contribue à la réduction des expérimentations animales

Ce modèle réaliste de rat a été développé par Microsurgical Development, pour la formation en microchirurgie des étudiants, chirurgiens et biotechniciens.

Il permet ainsi de réduire de manière drastique les expérimentations animales dans le cadre des formations.

SOLVAY Pharmaceuticals, promoteur du projet, lui a apporté son soutien dès sa conception. S'efforçant de remplacer, réduire et de perfectionner l'emploi d'animaux de laboratoire vivants, SOLVAY Pharmaceuticals est parvenu à réduire les expérimentations animales de 80% sur les dix dernières années.

SOLVAY Plastics a conçu un PVC souple spécial qui donne l'aspect d'un vrai rat anesthésié.

Le rat en PVC a été mis sur le marché en 1999 et suscite l'engouement. A l'avenir, nous espérons qu'il fasse partie intégrante de la formation en microchirurgie.

Pour en savoir plus ou passer une commande, veuillez consulter notre site www.microdev.nl



De PVC rat

een oplossing voor het vervangen van proefdieren

De stichting Microsurgical Development Foundation ontwikkelde een levensechte modelrat voor de microchirurgische training van studenten, chirurgen en biotechnici.

Op die manier kan het gebruik van levende dieren voor deze doeleinden sterk beperkt worden.

SOLVAY Pharmaceuticals, voorstander van het project, verleende zijn steun vanaf van bij het begin. Door zijn streven om het gebruik van levende dieren te vervangen, te beperken en af te schaffen, slaagde SOLVAY Pharmaceuticals erin, de laatste

tien jaar, het gebruik van dieren bij zijn proeven met 80 % te verminderen.

Solvay Plastics droeg bij door een flexibel PVC waardoor de PVC rat levensecht zou aanvoelen als een verdoofde levende rat. De PVC rat kwam in 1999 op de markt en werd enthousiast onthaald. We denken dat deze rat in de toekomst een belangrijk onderdeel wordt van de microchirurgische training.

Voor meer informatie en een bestelmogelijkheid kunt u vinden op www.microdev.nl



a Passion for Progress®

SOLVAY S.A. - Rue du Prince Albert 33 - B- 1050 Brussels - Tel. : 02/509 61 11 - <http://www.solvay.com>

Chemical and Pharmaceutical Group

EQUINE RESEARCH AND WELFARE FUND

L'ÂNE N'EST PAS UN PETIT CHEVAL

Depuis des milliers d'années, l'âne a toujours été présent aux côtés de l'homme dans son labeur.

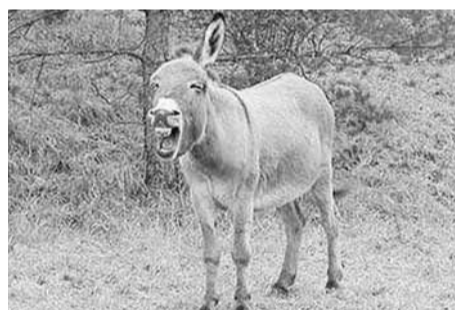
Il permet entre autres à de nombreux paysans du tiers-monde de survivre. En effet l'âne remplace souvent le cheval de bât, il est plus résistant aux conditions de vie difficiles et il est moins cher à entretenir.

Ses origines, son utilisation, son avenir

A travers le monde, ils sont plus de 11 millions en Chine, 1,5 millions en Inde, 5 millions en Ethiopie, 25.000 en France et 5.000 en Belgique. Les ânes sont omniprésents, trimbballant leur apparente nonchalance !

Dans les pays développés, après la guerre et grâce à la modernisation du matériel agricole, les chevaux et les ânes ont été rendus inutiles aux champs. Ce qui a fait chuter leur nombre peu à peu. Ils sont donc (surtout les ânes) tombés dans l'oubli et l'indifférence.

Pourtant depuis les années soixante, un intérêt nouveau pour les ânes est né : ils sont désormais des animaux de compagnie. L'âne peut être monté par des enfants, attelé, bâti pour accompagner les randonnées. Il tient compagnie aux chevaux en prairie, et par son caractère calme et doux, il fait également merveille en hippothérapie (appelée dans ce cas asinothérapie). Plusieurs associations d'amateurs d'ânes sont nées, des stud books ont été créés. Aujourd'hui encore leur popula-



Pour l'âne, la vie en prairie est indispensable.

rité ne cesse d'augmenter.

La vie moyenne des ânes en pays en voie de développement est de 11 ans contre 27 ans dans les pays européens !

Acheter son premier âne n'est pas chose facile. Comme pour un cheval ou un poney, c'est une affaire de passion. Il s'agit de ne pas se tromper pour ce compagnon qui fera désormais partie de votre vie pendant 30 ans ! N'oubliez pas qu'un âne s'éduque, il ne se dresse pas. L'âne a besoin de sa liberté et la vie en prairie lui est indispensable. En hiver, il aura besoin d'un complément d'alimentation (le foin de bonne qualité déposé dans un râtelier de 60 cm à 1m du sol). Prévoyez un abri pour le préserver du temps humide et venteux ou par grandes chaleurs. Comptez l'intervention du maréchal-ferrant trois à quatre fois par an. Et " last but not least ", faites-le vermifuger deux fois par an. Sachez que l'âne ne supporte pas la solitude et qu'il lui faut un compagnon de pâture (cheval, vache, mouton, chèvre).

Des spécificités différentes de celles du cheval

A toutes les époques, il a toujours sym-

bolisé l'ignorance et a été sujet à moqueries, à cause de ses grandes oreilles. Les écritures bibliques permettent de retrouver une plus juste vision à travers plusieurs citations revendiquant sa gentillesse, son courage et son dévouement pour l'homme.

" Dans les temps anciens, il y avait des ânes que la rencontre d'un génie faisait parler. De nos jours, il y a des hommes que la rencontre d'un génie fait braire." dixit Victor Hugo.

Bien que cohabitant depuis de nombreuses années aux côtés de l'homme, l'âne est rarement un sujet d'études. Les vétérinaires amenés à soigner des ânes sont obligés de considérer ceux-ci comme des chevaux de petite taille. Or d'importantes différences existent.

Une étude préliminaire réalisée à la Faculté de Médecine Vétérinaire de Liège a permis de mettre en évidence certaines spécificités propres à l'âne. A titre d'exemple, il présente des particularités anatomiques et physiologiques au niveau respiratoire et cardiaque. Sa mécanique ventilatoire est moins performante à cause de ses voies respiratoires plus étroites. D'autre part, sa fréquence cardiaque et ses spécificités peuvent avoir des répercussions sur la prévention et le diagnostic des maladies des ânes.

C'est pourquoi il serait utile de soutenir des projets permettant d'améliorer les connaissances au niveau de la physiologie, des pathologies et des méthodes de management de l'âne afin de permettre de poser des diagnostics plus précis et de pouvoir appliquer des traitements plus spécifiques pour le bien-être de ce charmant compagnon. ■

Fabienne Pyr

PRIX 2001

Désormais, et dès cette année 2001, l'ERWF a décidé d'attribuer un prix d'une valeur de 30.000 FB à un travail de fin d'études (sur la santé et le bien-être des équidés) réalisé par un étudiant en médecine vétérinaire des universités de Gand et de Liège. A l'Université de Liège, c'est Fanny Di Silvestro qui a remporté le prix 2001 pour son travail sur l'utilisation d'une litière en carton comme élément de contrôle environnemental de chevaux atteints de pousse.

A l'Université de Gand, le prix 2001 a été attribué à Joachim Poot pour son travail intitulé " L-Lactaat als prognostische parameter bij koliek ".

PROJETS SCIENTIFIQUES 2002

L'ERWF a pour vocation de financer des projets scientifiques destinés à améliorer le bien-être des équidés et permettre de concrétiser une collaboration entre recherche humaine et vétérinaire. Le comité d'experts de l'ERWF (composé de scientifiques, praticiens vétérinaires et personnes concernées par le bien-être des équidés) a décidé de financer deux projets en 2002.

Le premier projet, proposé par le Dr vétérinaire Dominique Votion, vise à étudier les mécanismes moléculaires responsables de la persistance de l'inflammation pulmonaire chez le cheval poussif.

Le deuxième projet, initié par le Dr vétérinaire Frederik Pille, veut étudier l'arthrite infectieuse des équidés.

LES AWARDS 2001

Trois awards seront remis par S.A.R. le Prince Laurent lors de la prochaine soirée de gala de la Fondation, le 29 novembre prochain, à des personnes ou organismes méritant d'être honorés pour leur contribution à la protection ou au bien-être animal.

Les lauréats 2001 qui ont été retenus par le Conseil d'administration sont le Donkey Sanctuary de Grande-Bretagne, les Soins Palliatifs de l'Hôpital St-Jean à Bruxelles et le Home de la Dernière Chance à Boussu-en-Fagne. En outre, un prix spécial sera également attribué à l'ASBL "Flics et Voyous".

Quelles sont ces associations ? Qu'ont-elles fait pour mériter ces distinctions ? Voici en avant-première leur carte de visite.

LES SOINS PALLIATIFS DE LA CLINIQUE ST-JEAN. LES ANIMAUX DES MALADES Y SONT ADMIS

Voici quelque temps, le Dr Jacqueline Vandeville, médecin responsable de l'Unité des Soins Palliatifs de la Clinique St-Jean à Bruxelles adressait une lettre poignante à la Fondation dans laquelle on pouvait lire :

" Depuis la création de l'unité par Sœur Léontine en 1990, celle-ci permet à des patients proches de leur mort de revoir dans l'intimité de leur chambre l'animal qui a partagé les derniers mois ou les dernières années de leur vie. Il s'agit parfois d'un chat, le plus souvent d'un chien.



La présence de leur compagnon à quatre pattes : un réconfort pour les malades en fin de vie.

Les animaux, par leur fidélité naturelle, réinventent la complicité d'antan. Il n'y a pas de mot assez fort pour décrire l'affection communiquée par le regard d'une bête à son maître, ses baisers humides, ses trépidations de joie ou ses soupirs parfois si humains.

Se réassurer de leur amour inconditionnel, de leur confiance est d'une grande importance pour la femme et l'homme en fin de vie. Mais il est aussi bon pour

chacun de pouvoir dire au revoir et de remercier quiconque a partagé étroitement une étape de sa vie.

Notre équipe s'engage à accepter que ces amis des hommes puissent continuer à leur apporter un réconfort moral. Il est également normal que l'homme puisse à son tour leur rendre hommage pour tout ce qu'ils lui apportent. "

Emus par cette merveilleuse initiative qui conjugue dans un même élan le bien-être de l'animal et celui de l'homme, la Fondation Prince Laurent a souhaité remettre un award à l'Unité des Soins palliatifs de la Clinique St Jean. Et s'il était encore besoin de justifier cette décision, le témoignage d'une aide-soignante de ce service illustre à merveille l'aspect chaleureux de ce qui se fait aux Soins palliatifs de St Jean :

" C'était à la Chandeleur: nous avions fait des crêpes à l'attention des patients du service. Monsieur X, à qui j'en proposais, était un patient réservé et secret. Il communiquait peu, nous avions des difficultés à le rejoindre dans ce qu'il vivait. Il accepta une demi-crêpe sans grand enthousiasme et en donna un morceau à son chien. Voyant cela, je proposai et apportai une crêpe pour son chien. J'assistai alors à un petit miracle. Monsieur X se mit à parler, parler, parler, notamment de son chien. C'était un labrador couleur crème surnommé Boy. Je venais, sans le savoir, de passer le test de la confiance en lui montrant dans un geste spontané que son chien était accepté. Cette mise en route de la relation, cette ouverture du cœur fut quasi instantanée et s'étendit du même coup à toute l'équipe. Ainsi le miracle faisait-il des petits et tandis que Boy se léchait candidement les babines, Mr X se laissait apprivoiser. "

LE DONKEY SANCTUARY : UN AUTHENTIQUE PARADIS DES ANES

Quand elle a créé le Donkey Sanctuary en 1969, le Dr vétérinaire Elisabeth Svendsen n'aurait jamais imaginé qu'il prendrait une telle ampleur au point d'accueillir, le 13 avril dernier, son 8000ème rescapé des mauvais traitements et de la négligence humaine, un adorable petit âne répondant au nom



Sam, le 8.000^{ème} pensionnaire du Donkey Sanctuary.

de Sam. Et d'ores et déjà, il n'est pas le dernier à être accueilli dans ce paradis des ânes situé en bordure de mer, à Sidmouth, au sud de l'Angleterre. Le Donkey Sanctuary accueille en moyenne six nouveaux ânes chaque semaine. Il les soigne dans sa clinique vétérinaire à la pointe de la thérapie asine, leur donne une nouvelle santé et leur fournit l'assurance de ne plus jamais quitter ses prairies et ses installations. La Fondation Prince Laurent se devait de récompenser par un award l'extraordinaire travail accompli par cette association protectrice des ânes, qui étend ses ramifications non seulement en Grande-Bretagne mais également aux quatre coins du monde.

LE HOME DE LA DERNIERE CHANCE UN HAVRE DE PAIX POUR LES ANIMAUX DONT PLUS PERSONNE NE VEUT



Danièle De Ghynst et quelques-uns de ses pensionnaires.

Pour tous ces chiens et chats, poneys et chevaux dont plus personne ne veut parce qu'ils sont devenus trop vieux, malades, handicapés ou n'ayant plus aucune chance d'être adoptés dans un refuge, le Home de la Dernière chance est l'ultime planche de salut.

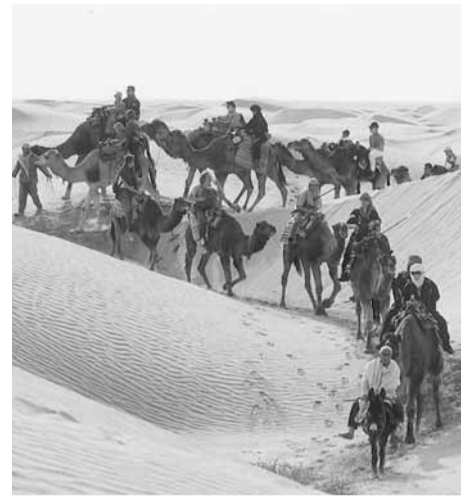
Perdue aux confins de la Botte du Hainaut, à Boussu-en-Fagne, cette ASBL accueille depuis deux ans, 25 chiens, 30 chats et 7 poneys en fin de vie pour leur redonner le goût à une existence en toute liberté, sans aucune cage et en plein air dans la verdure d'une immense propriété de prairies clôturées.

A l'origine de cette initiative, Danièle De Ghijnst a décidé de consacrer sa vie et tout son temps, en même temps que de sacrifier sa carrière professionnelle aux vieux animaux abandonnés, délaissés ou martyrisés pour leur donner " ... un avant-goût du paradis " dans ce home de la dernière chance qu'elle compare à un centre de soins palliatifs pour animaux.

L'award de la Fondation Prince Laurent se veut un encouragement au dévouement de cette jeune femme au grand cœur.

FLICS & VOYOUS COMMENT AIDER LES JEUNES EN DIFFICULTE PAR LA ZOOTHERAPIE

Les activités de l' ASBL Flics & Voyous répondent à la perfection à la raison d'être de la Fondation Prince Laurent qui sous-entend que le bien-être de l'animal contribue en faveur du bien-être de l'homme. Son propos consiste



A dos de dromadaire chez les Touaregs.

en effet à réinsérer dans la société, par le biais de la zoothérapie, des jeunes en difficulté, de 15 à 24 ans.

Cette ASBL, reconnue par le Ministère de la Justice et gérée de main de maître par le commissaire Pierre-Bernard Velge, a pour objectif de rendre ces jeunes autonomes et aptes à se reprendre eux-mêmes en charge, qu'il s'agisse d'alcooliques, de malades du sida, de jeunes dévorés par le jeu, de dépressifs, de boulimiques, d'anorexiques ou de délinquants.

Pour ce faire, et grâce à l'encadrement de moniteurs bénévoles, elle fait participer depuis dix ans des groupes d'une trentaine de jeunes à des raids à cheval en Belgique mais aussi aux Etats-Unis chez les Indiens Navajo, sans oublier des expéditions à dos de dromadaires chez les Touaregs. Il s'agit là pour Pierre-Bernard Velge d'une hippothérapie efficace car ces expéditions sont le prétexte pour forcer ces jeunes à devoir vivre ensemble, dans des conditions difficiles et à devoir compter les uns sur les autres.

Dans le même ordre d'idées, Flics & Voyous envisage d'emmener, au printemps 2002, à Kizimkasi dans la baie de Zanzibar, un groupe de jeunes dépressifs, autistes, anorexiques, boulimiques, délinquants ou cancéreux pour leur permettre de nager avec les dauphins dont l'impact thérapeutique n'est plus à démontrer.

Pour encourager cette ASBL et son travail de réinsertion sociale de jeunes en difficulté par la zoothérapie, la Fondation Prince Laurent souhaite lui remettre un prix spécial sous forme d'un chèque de 100.000 FB.

ENTREPRISE DE CONSTRUCTION BORGmans S.A.

TRAVAUX GÉNÉRAUX EN BÂTIMENTS
MENUISERIE
SPÉCIALISTE EN RÉNOVATION
CONSTRUCTION D'INTÉRIEUR

Zwartgoorweg, 3
B-2350 Vosselaar
Tél. 014 61 51 06
Fax 014 61 51 18

T.V.A. BE 416.350.229
R.C. THT. 41.852
N° d'agrégation 12.275
Reg. N° 416.350.229.02.10.11
A.M.I. N° 24/81/311-32/815
G.B. 230-0202944-40

TRIBUNE DE LA FONDATION

PRESIDENCE BELGE DE L'UNION EUROPEENNE : L'OCCASION DE REVISER LE CONCEPT DE L'EXPLOITATION ANIMALE ?

Les événements que nous avons vécus au cours de ces douze derniers mois doivent amener à réfléchir sur le concept même d'une société qui vient de montrer ses limites après avoir avoué ses échecs.

Il est évident que la politique du profit à tout prix, sans égard pour ses conséquences sociales, n'est plus justifiable. Pas plus qu'elle ne l'est pour l'épuisement des ressources naturelles, la pollution de la planète et, accessoirement pour certains, profondément pour d'autres, le comportement humain dans l'exploitation des animaux.

Ce dernier point sera le sujet de nos réflexions.

Parmi les objectifs définis par la Belgique au cours de sa présidence européenne, il en est un que nous aimerions voir se placer. C'est celui de la conception même de l'utilisation animale dans une économie équilibrée.

Qu'il soit indispensable de réfléchir, de projeter et d'agir dans ce domaine est devenu une évidence. L'exploitation artificielle et surdimensionnée de l'animal a débouché sur de réelles catastrophes, tant

pour les exploitants que pour les consommateurs. Ignorer les avertissements qu'elle représente serait irresponsable. Nous devons impérativement étudier les moyens de revenir à des méthodes d'exploitations naturelles, excluant la souffrance animale et apportant au consommateur une garantie de qualité.

La Commission européenne, encouragée par le Parlement, a, depuis longtemps, perçu l'importance de la question et envisage la rédaction de directives manifestement orientées dans ce sens. Malheureusement leur publication est constamment retardée faute de consensus basé sur des recherches approfondies et convaincantes.

Notre contribution au changement, au cours de cette présidence, peut être de mettre en balance toutes ses conséquences et d'établir le schéma économique qui le justifierait.

ELEVAGE INTENSIF

L'élevage intensif est-il encore admissible ? Un retour à l'élevage naturel doit-il nécessairement apporter une moins-value aux éleveurs ? Les conséquences financières de la crise de la vache folle et de l'épidémie de fièvre aphteuse n'apportent-elles pas un éclairage nouveau dans ce domaine ? La production de qualité, donc la valeur de celle-ci, ne doit-elle pas faire l'objet d'interrogations comparatives macroéconomiques ? Enfin, a-t-on suffisamment tenu compte des effets néfastes des lisiers polluants dont l'élimination doit bien être supportée par quelqu'un ?



" Utiliser l'animal dans une économie équilibrée ".

ABATTAGE

Il s'agit ici plus de réformes des mentalités que des méthodes. L'intérêt économique bien compris n'exige-t-il pas qu'un animal conduit et abattu humainement produise une viande de meilleure qualité, donc de meilleur prix ? La profession de marchand n'exigerait-elle pas des conditions d'accès dans lesquelles une formation au respect de l'animal devrait être exigée ?

Quant aux méthodes d'abattage, n'est-il pas évident que la présence vétérinaire ne soit pas seulement concrétisée par l'examen de la qualité de la viande mais aussi par une surveillance constante des techniques utilisées et du respect d'une déontologie dont il y aurait lieu de codifier les règles ?

TRANSPORT

Ce problème crucial a-t-il été étudié sous tous ses aspects ? N'est-il pas temps de procéder à une enquête sur les rentabilités respectives des transports d'animaux

vivants et de carcasses ? Il est devenu évident que des initiatives doivent être prises dans tous les pays, européens et candidats à l'Europe, pour faire appliquer systématiquement les obligations prévues par les directives. C'est la première condition exigée pour réduire, tant que faire se peut, le martyre des animaux transportés sur de longues distances dans des conditions inhumaines. Ensuite, ne faut-il pas envisager d'autres solutions comme le remplacement du transport d'animaux vivants par des carcasses d'animaux abattus près du lieu d'élevage ?

Quelle serait, à long terme, la pratique la plus rentable ? A-t-on suffisamment pesé le coût du transport d'animaux vivants dans le respect de la législation : nombre d'accompagnateurs obligatoires, coût des haltes, état des animaux transportés et leurs pertes ? A-t-on évalué la diminution du coût des camions frigorifiques du fait d'une production accrue ? A-t-on comparé objectivement les deux méthodes, particulièrement au niveau des aides prévues dans la législation européenne ?

Nous pourrions évoquer d'autres sujets de préoccupation dans le comportement de l'homme à l'égard des animaux. Nous n'avons pas voulu porter le débat sur la sensibilité protectrice.

Il n'empêche que cette approche économique ne doit pas masquer le principe fondamental du respect de l'animal qui, s'il accepte les sacrifices qu'impliquent les besoins économiques, doit permettre aussi l'expression des besoins affectifs. ■

Roland GILLET

Sénateur honoraire

Gebrevetteerde Hofleverancier van België

Fournisseur Breveté de la Cour de Belgique

CUSTOMER SERVICE
TEL: +32 2 568 22 63
e-mail: custserv@neuhaus.be website: www.neuhaus.be

DECITIME
Corporate & Financial Communication

PAR SYMPATHIE

Chaussée de Charleroi, 96 - 1060 Bruxelles
Tél. (32 2) 534 66 86 - Fax (32 2) 534 66 98

Ce journal est imprimé sur Cyclusprint de dalum, un papier 100% recyclé, fourni par Grepapier SA.



<p>RÉDACTEUR EN CHEF Chantal Schaller</p> <p>SECRÉTAIRE DE RÉDACTION Frédérique De Pauw</p> <p>COMITÉ DE RÉDACTION Dr Jean Bastien, Dr Joseph-Paul Beaufays, Frédérique De Pauw, Christian Jaspert, Magda Jaspert, Pr. Pierre Lekeux, Fabienne Pyr, Wim Toebosch.</p> <p>VERSION NÉERLANDAISE Jean Engels, Anja Janssens</p>	<p>PHOTOS Collections Royales, Equine Research and Welfare Fund, Chantal Schaller, Francis Verhaegen</p> <p>DESSINS Jean-Claire</p> <p>ADMINISTRATION Valérie Bal, Sandrine Bauwens, Anja Janssens, Bénédicte Schils, Isabel Torres.</p> <p>CONCEPTION GRAPHIQUE ET IMPRESSION DDPC</p> <p>PAPIER Grepapier</p>
--	--

Editeur responsable : Jean Bastien, avenue Paul Deschanel 36-38 - 1030 Bruxelles
© Fondation Prince Laurent 2001

CARNET D'ADRESSES

ADMINISTRATION CENTRALE



Avenue Paul Deschanel 36 - 38
1030 - Bruxelles
Tél. : 02 2430897
Fax : 02 2430947
E-mail :

mail@fondation-prince-laurent.be
Site Internet :
www.fondation-prince-laurent.be

DISPENSARE VÉTÉRINAIRE DE BRUXELLES



Place du Jeu de Balle 72/73
1000 Bruxelles
Tél : 02 5116646
Fax : 02 5110737
Consultations :

du lundi au samedi de 9 heures à midi
Secrétariat : du lundi au vendredi de 9 heures à 14 heures
Service de garde : 0498 733235 (accessible en dehors des heures de consultation).

DISPENSARE VÉTÉRINAIRE DE SÉRAING



Place des Verriers 14
4100 Seraing
Tél /fax :
04 3383938
Consultations :

du lundi au vendredi de 10 heures à midi
Secrétariat : du lundi au vendredi de 9 heures à 16h30

DISPENSARE VÉTÉRINAIRE D'ANVERS

Sint-Bernardsesteenweg 424
2020 Antwerpen



Tél. : 03/2162960
Fax : 03/2162965
Consultations & Secrétariat du lundi au vendredi de 9 heures à midi

PBMA (PLATE-FORME BELGE DES MÉTHODES ALTERNATIVES)



Avenue Paul Deschanel 36-38
1030 Bruxelles
Tél : 02 2449705
Fax : 02 2430947
E-mail :

paul.beaufays@fondation-prince-laurent.be

EQUINE RESEARCH & WELFARE FUND



Avenue Paul Deschanel 36-38
1030 Bruxelles
Tél : 02 2430897
Fax : 02 2430947

Site internet : <http://users.swing.be/erf>
Compte bancaire : 068-2063843-01
Tél. : F. Pyr 0478-741 993
E-mail : f-pyr@netcourrier.com

LE SITE INTERNET DE LA FONDATION EST OPERATIONNEL

La Fondation Prince Laurent a ouvert son site Internet au printemps dernier. Actuellement accessible en français, en néerlandais et en anglais, il sera prochainement ouvert aux internautes d'expression allemande.
www.fondation-prince-laurent.be

APPEL AUX BONNES VOLONTES DES BENEVOLES POUR LES DISPENSAIRES

Les dispensaires vétérinaires de la Fondation Prince Laurent ont besoin de l'aide de bénévoles. Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues, selon leurs disponibilités pour assurer des permanences aux dispensaires. N'hésitez pas à contacter Madame Frédérique De Pauw (tél : 02 2430897)

AIDEZ-NOUS LA FONDATION A BESOIN DE VOUS

La Fondation Prince Laurent est un établissement d'utilité publique reconnu par l'Etat, qui dépend, pour assurer son financement, de dons, de sponsoring et de mécénat. Vous pouvez la soutenir dans son combat pour le bien-être des animaux domestiques et sauvages.

Par un don

A partir d'un don de 1.000 Bef (30 Euros à partir du 1er janvier 2002), vous devenez ami ou amie de la Fondation Prince Laurent et vous recevrez le journal qui vous informera de ses activités et de ses projets.

- En versant 1.000 Bef (30 Euros à partir du 1er janvier 2002), vous devenez ami(e) sympathisant(e);
- En versant 2.000 Bef (50 Euros), vous devenez ami(e) protecteur/ protectrice;
- En versant 5.000 Bef (125 Euros), vous devenez ami(e) fidèle.

Vous recevrez une attestation fiscale pour un montant de 1.000 Bef minimum (30 Euros à partir du 1er janvier 2002), permettant d'obtenir une déduction fiscale.

Les dons sont à verser au compte 210-0429400-33 de l'ULB avec mention " Don 2001 Fondation Prince Laurent réf. AZ 20.49000.000".

Si par contre vous souhaitez soutenir plus spécifiquement les activités des dispensaires vétérinaires, vous pouvez effectuer un don au même compte 210-0429400-33 avec mention " Dispensaires Fondation Prince Laurent réf : AZ 20.49000.000".

Vous deviendrez également ami(e) de la Fondation et bénéficierez des mêmes avantages tout en ayant l'assurance que votre don sera consacré aux soins apportés aux animaux de compagnie des plus démunis.

Par un ordre permanent

Vous choisissez ainsi le montant du don que vous souhaitez faire chaque mois à la Fondation tout en ayant la liberté d'annuler celui-ci à tout moment. De la sorte nous réduisons nos frais administratifs en diminuant le nombre de nos mailings et nous pouvons mieux planifier nos actions pour le bien-être des animaux.

Par un legs

Un legs est une disposition à titre gratuit faite par testament. Le testament est un acte par lequel le testateur dispose, pour le temps où il n'existera plus, de tout ou partie de ses biens, et qu'il peut révoquer. Un legs n'a donc force de loi qu'en cas de décès. Telle est la différence avec un don par lequel une personne, de son vivant, se défait immédiatement et irrévocablement d'une partie de ses biens.

Bien que cela ne soit pas absolument nécessaire, il est pourtant conseillé de consulter son notaire.

Un testament écrit de sa propre main (testament olographe) est valable à condition qu'il soit entièrement rédigé, daté et signé de votre propre main. Vous trouverez ci-après le texte d'un legs particulier qui peut servir d'exemple et qui pourrait être retranscrit sur simple papier à lettre pour être déposé chez un notaire, le cas échéant sous forme de codicille à un testament principal.

Je soussigné(e) (Nom, tous les prénoms habitant à (adresse complète), lègue à la Fondation Prince Laurent pour le Bien-Etre des Animaux domestiques et sauvages, établissement d'utilité publique dont le siège est établi avenue Paul Deschanel 36-38, 1030 Bruxelles, la somme de (montant en toutes lettres), les biens suivants (description des biens mobiliers ou immobiliers). Fait à (localité), le (date, jour, mois, année - en toutes lettres).

Signature

AGENDA

Samedi 15 septembre 2001



Inauguration du dispensaire vétérinaire d'Anvers. (Voir notre article en page 2 ainsi que notre carnet d'adresses en page 8).

Jeu 29 novembre 2001

Soirée annuelle de gala de la Fondation Prince Laurent, à Louvranges, dans le décor prestigieux du manège de Madame Decia de Pauw, présidente de la soirée. Le prix 2001 de la Fondation Prince Laurent et ses awards seront remis à cette occasion par S.A.R. le Prince Laurent. Cette année, le prix sera décerné à un travail concernant les équidés. De même, les awards seront remis en 2001 à des personnes s'étant impliquées en priorité dans la défense du bien-être animal.



Au programme également, le spectacle inoubliable des célèbres chevaux de Lucien Gruss.

(Voir notre article en page 6).

Du 17 au 19 octobre 2001

Voyage d'étude de trois jours au Donkey Sanctuary de Grande-



Bretagne (Sidmouth - Devon), l'oeuvre asine la plus importante au niveau mondial.

Les amis de la Fondation sont les bienvenus.

Participation aux frais : 23.000 Bef comprenant l'avion, le logement, les repas, les transports sur place. Nombre de participants limité à 40).

Le 20 décembre 2001

5ème anniversaire du dispensaire vétérinaire de Bruxelles, place du Jeu de



balle, et inauguration de nouveaux locaux (salle d'opération, salle de radiologie, salle de réveil).

Notre stand de la Fondation

sera présent :

- au Palm Trophy, les 15 et 16 septembre (Kasteel Diepenstyn à Steenhuffel);
- à l'International de dressage junior, les 22 et 23 septembre à Braine l'Alleud (Domaine Mon Souhait, chaussée de Nivelles);
- à la Journée Mondiale des Animaux, le 6 octobre 2001 (au Meir, Anvers);
- au Championnat de Belgique de dressage, les 20 et 21 octobre à Lier (Azelhof - Koningshooikt);
- aux 15èmes Rencontres de l'Élégance & du Prestige, du 22 au 25 novembre, sur l'esplanade du Cinquantenaire à Bruxelles;
- au marché de Noël à Bruxelles, fin décembre.

Boutique aux cadeaux de la Fondation, notre stand est en même temps une vitrine de promotion de ses différentes activités.